

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 JUIN 2015**

**Délibération n° D-2015-248**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23/06/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 06/07/2015

Création de 3 postes de CUI-CAE - Restauration scolaire

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY

**Excusés :**

Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

**Direction Ressources Humaines**

**Création de 3 postes de CUI-CAE - Restauration scolaire**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

En septembre 2013, la Municipalité a décidé de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires conduisant ainsi à la réorganisation de la semaine scolaire sur 4,5 journées. La restauration du mercredi midi était assurée par la Ville, dans les centres de loisirs municipaux où les enfants étaient accompagnés par les animateurs de la Ville et dans les centres de loisirs associatifs (CSC) avec lesquels la Ville avait passé une convention, ou au domicile des enfants.

A partir de septembre 2014, un service de restauration scolaire a été mis en place le mercredi midi dans chaque école, dès la sortie des classes, soit de 11h45 à 13 h. Dans un premier temps une restauration froide simplifiée, a été mise en place suivie de l'organisation d'une restauration chaude comme les autres jours de la semaine.

La mise en œuvre de la restauration le mercredi s'inscrit dans un processus en plusieurs étapes, avec des changements d'organisation dès septembre 2014, et notamment le début de la mise en œuvre des préconisations de l'étude restauration, lancée en 2012.

Afin de faire face à ce surcroît d'activité et dans l'attente de la réalisation de l'ensemble des travaux nécessaires pour revoir l'organisation de la restauration, il est proposé de créer trois postes temporaires d'agents de restaurant scolaire à temps plein rémunérés au SMIC pour une durée de 12 mois (durée maximum de 20 mois).

Il est proposé après une année scolaire d'expérimentation en 2014-2015 de créer 3 postes d'agents de restauration dans le cadre du dispositif CUI-CAE pour 2015-2016.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création de 3 postes CUI-CAE agents de restauration.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE